



**Mairie d'AUBY**  
**Contrat de cession avec Sur mesures Productions**  
**Décision n° 2025/164/SC**

Publié le 4 novembre 2025

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal en date du 16 mai 2025 l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Considérant qu'il a été décidé de mettre en place un spectacle dans le cadre d'Octobre rose

Considérant qu'il a été décidé de mettre en place une heure du conte

Vu les crédits prévus dans le budget municipal sur la ligne budgétaire n°611,

Le Maire

**DECIDE**

De passer un contrat de cession avec **Sur Mesure Production** pour la mise en place d'une heure du conte « *Formule Marion Cailleret : Les tout-petits jolis : de l'eau* », le mercredi 22 octobre à la médiathèque Louis Aragon.

De payer la somme de **430.40 € TTC (Quatre cent trente euros et 40 centimes)**.

AUBY, le 22 Octobre 2025

Bernard CZECH

Maire

